

que ce problème lui demanderait trop de travail en plus de ses autres occupations, je lui conseillerais de passer le ministère des Services nationaux de guerre à un autre ministre. En somme, les cultivateurs du pays s'adressent au ministre de l'Agriculture et non au ministre du Commerce lorsqu'ils veulent obtenir une solution à leurs problèmes. C'est le ministre de l'Agriculture qui sera blâmé, le cas échéant; autant vaut qu'il assume la responsabilité.

Au sujet du programme relatif au blé, je suis d'avis que le Gouvernement a manqué à son devoir en ne le faisant pas connaître à la Chambre des communes beaucoup plus tôt, et en ne déposant pas les règlements plus vite.

L'automne dernier, lorsque nous sommes arrivés, on nous a dit que l'attitude du Gouvernement concernant le blé nous serait exposée en février. C'est le ministre du Commerce (M. MacKinnon) je crois, qui l'a affirmé. Le 17 février, à la reprise de la session, on ne nous a rien dit au sujet du froment. Malgré des questions presque quotidiennes de la part de certains députés concernant la façon de voir du Gouvernement à ce sujet, ce n'est que le 12 mars qu'elle a été exposée et encore a-t-il fallu attendre jusqu'au 2 avril avant qu'on nous transmette les règlements. Cette manière d'agir est injuste, me semble-t-il, à l'égard des membres de la Chambre et des cultivateurs du pays. Les députés n'ont pas eu l'occasion de discuter suffisamment les propositions du Gouvernement et les cultivateurs, tant locataires que propriétaires, n'ont pas eu assez de temps pour prendre les dispositions voulues relativement à l'exploitation de leur ferme au cours de la prochaine campagne agricole. Je sais très bien que plusieurs d'entre eux ont été grandement incommodés par le retard du Gouvernement à annoncer les mesures qu'il se proposait d'adopter à cet égard. Ils devaient adjuger des entreprises ou signer des baux et n'ont pu le faire avant de connaître les règlements.

Au cours des dernières semaines, divers membres de la Chambre ont tenté de nous indiquer les résultats, quant au cultivateur de l'Ouest, de la ligne de conduite que le Gouvernement se propose de suivre; ils se sont tous accordés à dire que le revenu du producteur de blé serait inévitablement et considérablement réduit par rapport à celui de 1940. Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, bien que je demeure au centre de la région productrice de blé, je ne suis pas cultivateur. Je n'oserais m'engager dans des discussions techniques sur l'agriculture avec des spécialistes comme les honorables députés de Qu'Appelle (M. Perley), de Moose-Jaw (M. Ross), de Portage-la-Prairie (M. Leader), de Melfort

(M. Wright) et de plusieurs autres; cependant, tous ceux qui habitent l'Ouest sont plus ou moins au courant de la question du blé, qui les touche de si près, et il va sans dire qu'ils comprennent les statistiques se rapportant à la denrée qui leur permet de gagner leur vie.

Je ne crois pas que le ministre de l'Agriculture, dans la comparaison qu'il a établie l'autre jour, ait expliqué de façon aussi claire qu'il l'aurait pu, du moins pour moi, quels sacrifices le programme imposerait aux cultivateurs. Il a comparé les recettes réalisées par le producteur de la récolte de 1940 avec celles de la campagne agricole de 1941, afin de démontrer jusqu'à quel point les recettes de 1941 seraient inférieures à celles de l'année précédente. Je ne veux pas insinuer que le ministre ait été intentionnellement injuste dans sa comparaison, puisqu'il cherchait à nous faire comprendre l'importance du sacrifice que le cultivateur de l'Ouest, surtout le producteur de blé, serait appelé à faire sous l'empire de la nouvelle mesure. Il nous a dit que le cultivateur ne pourrait vendre, cette année, plus de 230 millions de boisseaux de blé à un prix d'environ 50c. le boisseau, ce qui lui donnerait donc une somme maximum de 115 millions de dollars pour la récolte de 1941. Il ajoutait à cette somme le dédommagement prévu par la méthode des primes, soit un total de 36 millions de dollars et il obtenait la somme totale de 151 millions de dollars que le cultivateur recevrait de la vente de son froment et des primes qui lui seraient versées.

A mon sens, pour établir une comparaison juste et exacte, il aurait fallu déterminer les recettes tirées de la récolte de 1940 en se fondant sur des données semblables. Le ministre du Commerce a déclaré à la Chambre, le 12 mars dernier, qu'à la fin de la campagne agricole se terminant le 31 juillet, les cultivateurs auront vendu 472 millions de boisseaux de blé, ce qui, à 50c. le boisseau—pour conserver la même base—représente une somme de 236 millions de dollars. Ce qui veut dire, comparativement à la campagne agricole de 1940, une diminution de recettes de 85 millions. Voilà, à mon sens, l'étendue du sacrifice exigé de nos producteurs de blé. Le ministre de l'Agriculture tenait sûrement à être clair, mais il a quand même réussi à m'embrouiller. Il a reconnu les énormes sacrifices qu'on exigera du cultivateur comme résultat de cette politique, dans sa déclaration de vendredi dernier à la Chambre. Voici ce qu'il a dit:

Les cultivateurs de l'Ouest savent que la mesure en question ne met pas dans leurs goussets d'argent provenant du trésor public ou d'eux-mêmes. Ils savent qu'elle leur enlève de l'argent et permet au Canada d'affecter à la guerre 100 millions de dollars de plus qu'il ne le pourrait